

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

CAMBODGE

Déclaration de S.E. M. Cham Prasidh
Ministre du commerce

C'est pour moi un grand honneur de pouvoir prendre la parole à cette importante réunion ministérielle. Elle est pour le Cambodge une occasion historique car c'est la première fois que nous faisons une déclaration à une réunion de l'Organisation mondiale du commerce. Notre présence marque un nouveau petit pas, mais qui n'en est pas moins décisif, sur la voie de la réintégration du Cambodge dans la communauté mondiale des nations.

Comme vous le savez tous, ce processus a commencé il y a exactement cinq ans avec la signature des Accords de Paris. La mission de maintien de la paix et les élections organisées sous l'égide de l'ONU ont amorcé un processus permanent de réconciliation nationale entre toutes les parties, sauf une, qui étaient autrefois en guerre. Les élections qui se sont tenues sous les auspices de l'ONU ont abouti à la formation d'un gouvernement dirigé par des Premiers Ministres venant des deux partis politiques ayant réuni le plus de suffrages et doté d'un cabinet constitué de représentants de tous les partis politiques qui avaient démontré grâce aux élections qu'ils bénéficiaient d'un large soutien populaire. En outre, ces derniers mois, les efforts faits pour obtenir la défection de rebelles Khmers rouges et les intégrer dans la communauté nationale ont donné de bons résultats.

La réconciliation politique des Cambodgiens s'est accompagnée d'une réforme économique accélérée visant à instaurer aussi vite que possible une économie de marché moderne. La libéralisation complète des prix et des marchés est maintenant achevée; la plupart des entreprises d'Etat ont été restructurées et privatisées et le processus de privatisation se poursuit; la stabilité macro-économique a été réalisée et maintenue; le cadre institutionnel et juridique nécessaire à une économie de marché est actuellement mis en place en vue de créer un environnement sain, prévisible et transparent pour l'activité des entreprises et un climat favorable à l'investissement intérieur et étranger.

Ces réformes se sont accompagnées d'une croissance soutenue, le PIB augmentant à un taux annuel moyen de 6 pour cent depuis 1991. Nous espérons qu'en 1996 la croissance atteindra également 6 pour cent et qu'elle s'accélélera quelque peu en 1997. Ces bons résultats sont, certes, directement liés aux réformes susmentionnées. Mais ils sont également en grande partie imputables à la communauté internationale des donateurs dont l'aide généreuse a apporté une contribution particulièrement utile au processus actuel de rénovation et de modernisation de l'infrastructure économique et sociale du Cambodge.

Les autorités cambodgiennes comprennent bien que le meilleur moyen pour le pays d'arriver à un développement économique accéléré est de s'intégrer rapidement dans l'économie régionale dynamique de l'Asie du Sud-Est et dans l'économie mondiale en général. Nous sommes persuadés que cette intégration permettra à l'économie cambodgienne de profiter au maximum de la vive croissance économique enregistrée dans les pays voisins et des échanges commerciaux et flux d'investissement

avec le reste du monde. Nous savons également que réussir à s'intégrer constitue un énorme défi pour le Cambodge qui, en raison de ses moyens économiques limités, a été classé par l'ONU dans la catégorie des pays les moins avancés. Nous sommes néanmoins déterminés à relever pleinement ce défi.

Le Cambodge a déjà pris de manière unilatérale un grand nombre de mesures de politique générale destinées à ouvrir son économie au commerce international et à l'investissement étranger. Par exemple, les restrictions quantitatives à l'importation ont été éliminées, les droits d'importation ont été sensiblement réduits et la structure tarifaire a été simplifiée; les paiements extérieurs ont été libéralisés et il n'y a actuellement aucune restriction de fait sur les transactions courantes; une politique de change axée sur le marché a été adoptée et l'investissement étranger direct a été bien accueilli et encouragé par le biais de mesures d'incitation généreuses.

Le Cambodge a également fait des progrès rapides dans la mise en place d'arrangements bilatéraux destinés à normaliser ses relations en matière de commerce et d'investissement avec les autres pays. Il a, par exemple, récemment obtenu le traitement NPF de la part des Etats-Unis et il bénéficie maintenant du schéma SGP de 26 autres pays développés. Il a également signé des accords d'investissement bilatéraux avec un certain nombre de pays. Et nous continuerons de développer nos relations en matière de commerce et d'investissement sur une base bilatérale.

Le Cambodge est toutefois parfaitement conscient que cela ne suffit pas. Pour s'intégrer dans les économies régionales et dans l'économie mondiale il faut être membre des organisations qui fixent et administrent les règles régissant le commerce dans notre région et dans l'ensemble du monde, à savoir l'ANASE et l'OMC.

Le Cambodge a participé de manière active à des discussions avec les membres de l'ANASE concernant son adhésion à l'Association. Nous pensons que ces discussions sont arrivées à un point où une décision politique sur l'adhésion du Cambodge peut être prise et que le pays deviendra membre de l'ANASE en 1997.

Le Cambodge a annoncé il y a quelque temps son intention de demander à devenir membre de l'OMC, mais la question n'a pas beaucoup avancé en raison de la priorité accordée à la diplomatie commerciale aux niveaux bilatéral et régional. Par contre, nous sommes maintenant en mesure de consacrer toute notre attention à l'accession à l'OMC. Nous sommes persuadés qu'en 1997 nous pourrons faire des progrès importants en vue de mener à bien ce processus. Nous avons l'intention de tout faire pour que, à la prochaine Conférence ministérielle de l'OMC, le Ministre du commerce du Cambodge prenne la parole en tant que représentant d'un Etat Membre.